

EXTRAIT DU REGISTRE D

Reçu en préfecture le 08/02/2019

Affiché le LIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 08/02/2019

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20190131_DL_07

OBJET:

Création d'un centre de services numériques mutualisés – demande de financement

Date de convocation :

15 janvier 2019

Date de séance:

31 janvier 2019

Date d'affichage :

11 février 2019

Membres en exercice: 46

Membres présents: 15

Membres votants: 25

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 L'an deux mille dix-neuf, le trente-et-un janvier à 11h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents: Jean-Marie BLONDELLE, Ernest CANDELA, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Fabrice FRION, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Anna-Maria LEMAIRE, Marie-Christine MAILLART, Laurent PARSIS, Jean-Claude RENAUX et Philippe SY.

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

Pouvoirs: Pascal BOHIN à Philippe VARLET

Rémi BOUTROY à Fabrice FRION

Claude CLIQUET à Anna-Maria LEMAIRE Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE

James HECQUET à Ernest CANDELA Frédéric LECOMTE à Philippe SY Gérard PARAISOT à Philippe COCQ

Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX

Annie VERRIER à Denis DEMARCY

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2019 approuvé lors de la séance du comité syndical du 12 décembre 2019,
- Vu le projet de création d'un centre de services numériques mutualisés pour les collectivités de la Région Hauts de France,
- Vu la délibération du Comité syndical n°3 du 12 décembre 2018 portant sur l'acquisition du Data center dédié au projet de centre de services numériques mutualisés,

Considérant que ce projet du syndicat mixte Somme Numérique répond aux critères de financement du Programme Opérationnel FEDER-FSE Picardie 2014-2020 sur le guichet « Mission du développement des usages numériques »,

DELIBERE

ARTICLE 1 – la mise en œuvre du projet de création d'un centre de services numériques mutualisés à vocation régionale est approuvée selon le plan de financement suivant :

Financement	Montant	Taux
FEDER	995 600,00	40%
Recettes éventuelles	121 011,00	4,86%
Autofinancement	1 372 389,00	55,14%
Total	2 489 000,00	

Envoyé en préfecture le 08/02/2019

Reçu en préfecture le 08/02/2019

Affiché le

5LO~

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à déposer la demande de financement correspondante.

ARTICLE 3 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.